

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

# NOUVELLE GAMME TARIFAIRE : UNE FRÉQUENTATION EN FORTE HAUSSE

Août 2017 / Mars 2018 :  
le point sur la fréquentation, les services  
et les recettes des nouveaux tarifs TER

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Retrouvez-nous sur 

## **SOMMAIRE**

<b>PRÉAMBULE</b>	_____	<b>P.2</b>
<b>L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR PROFIL D'USAGE</b>	_____	<b>P.3</b>
<b>PALIER PAR PALIER, LES ÉVOLUTIONS</b>	_____	<b>P.5</b>
<b>LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA DISTRIBUTION</b>	_____	<b>P.6</b>
<b>LES CHIFFRES CLEFS</b>	_____	<b>P.7</b>
<b>EN RÉSUMÉ</b>	_____	<b>P.7</b>



## PRÉAMBULE

Pour la Région, la convention TER 2018-2025 approuvée par l'Assemblée plénière du 25 mai 2018, se caractérise par un engagement fort en faveur du train, un élément structurant dans la politique d'aménagement du territoire et d'intermodalité, afin d'être présent au plus près et au service des habitants.

Cette convention s'inscrit dans une volonté de favoriser une hausse significative de la fréquentation des trains, d'améliorer la qualité de service et de maîtriser la trajectoire financière.

Les nouvelles gammes tarifaires lancées le 29 août 2017 pour les voyageurs occasionnels, sont placées sous le signe de la simplification et d'une plus grande lisibilité des tarifs pour l'ensemble des publics :

- Des tarifications par paliers pour offrir plus de lisibilité aux prix du TER ;
- Des niveaux de prix et des réductions attractifs pour rendre le train plus accessible sur le territoire ;
- Un geste fort de la Région en faveur des jeunes qui bénéficient d'un demi-tarif sur simple justificatif d'âge ;
- Des prix très attractifs avec la carte de réduction 26 ans et + proposant -30 % à -60 %, et des avantages favorisant les voyages à deux et en famille pour des déplacements privés et de loisirs ;
- Des tarifs adaptés à des besoins de déplacement plus spécifiques : groupes, professionnels...
- Des noms de produits simplifiés et compréhensibles immédiatement par les usagers.

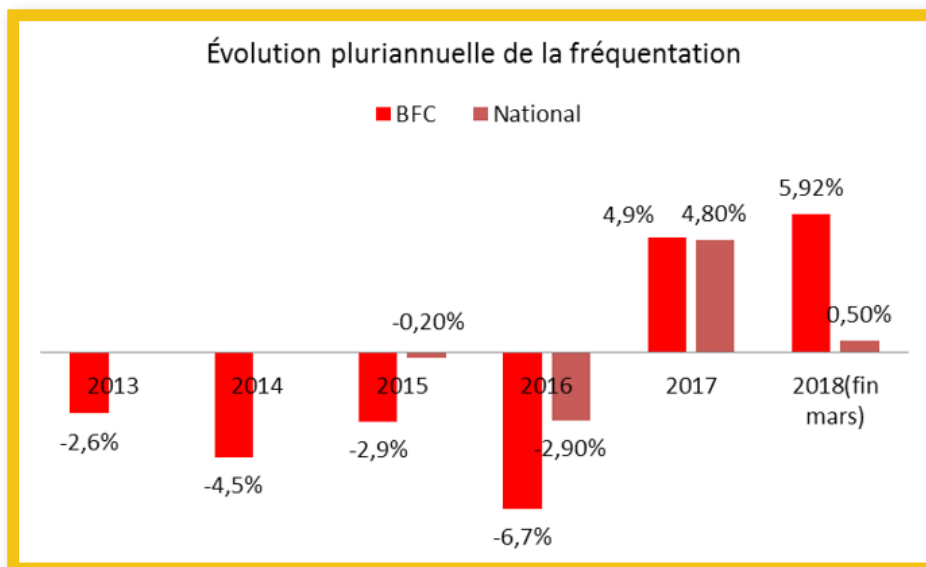
Paliers de distance		0 à 35km	36 à 70 km	71 à 100 km	101 à 135 km	136 à 165 km	166 à 200 km	+ de 200 km
Tarif normal régional		5,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €	35,00 €
Tarif jeune -26 (50%)		2,50 €	5,00 €	7,50 €	10,00 €	12,50 €	15,00 €	17,50 €
Tarif avec carte de réduction régionale	-30% lundi à vendredi	3,50 €	7,00 €	10,50 €	14,00 €	17,50 €	21,00 €	24,50 €
	-60% week-end, jours fériés et vacances scolaires	2,00 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €
Tarif enfant 4-12 ans		2 €						
Tarif groupe (75%)		1,30 €	2,50 €	3,80 €	5,00 €	6,30 €	7,50 €	8,80 €
Tarif entreprise Carnet de 10 billets (30%)		3,50 €	7,00 €	10,50 €	14,00 €	17,50 €	21,00 €	24,50 €
Paliers de distance		0 à 35 km	36 à 110 km		+ de 110 km			
Bons Plans vendu en ligne et en nombre limité		2 €	5,00 €		12,00 €			

Les tarifs solidaires destinés aux demandeurs d'emploi et aux jeunes suivis par les missions locales sont venus compléter cette gamme.

# L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR PROFIL D'USAGE

## 1- UNE CROISSANCE DE TRAFIC 12 FOIS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE FRANÇAISE !

Après 3 années de baisse, la fréquentation repart à la hausse en 2017. Au premier trimestre 2018, la Région Bourgogne-Franche-Comté connaît une très forte progression, presque 12 fois supérieure à la moyenne nationale.



## 2- SUR LE MARCHÉ DES OCCASIONNELS\*, LA HAUSSE CONSTATÉE LORS DU LANCEMENT SE CONFIRME

Avec la mise en place de la nouvelle gamme tarifaire on constate dès septembre une hausse sensible du trafic. On remarque dès décembre 2017 une hausse (+20,5 %) qui se confirme au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (+16,3 %). Les recettes, après 7 mois de nouvelle gamme tarifaire restent stables, avec une hausse de 4,3 % au dernier quadrimestre 2017 et une baisse de -2,2 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

\*Occasionnel : voyageur ne possédant pas d'abonnement (mensuel ou annuel).

	recettes	trafic
Évo à fin mai 2017	5,1%	4,5%
Évo dernier quad 2017	4,3%	20,5%
Évo 1er trimestre 2018	-2,2%	16,3%
<b>Total 7 mois</b>	<b>1,7 %</b>	<b>+ 18,9 %</b>

Nb : Les pourcentages expriment les évolutions de recettes ou de trafic pour des périodes identiques en année N-1.

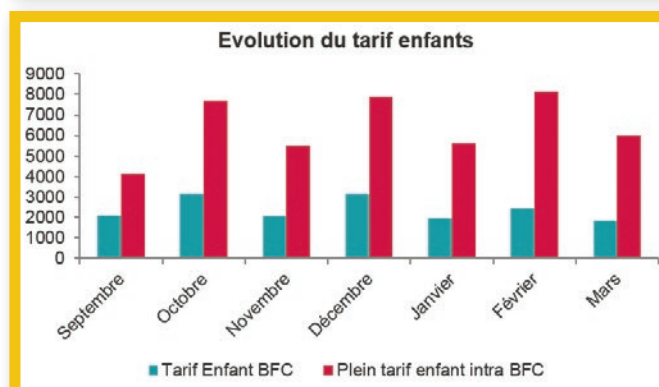
Exemple : «Évo 1<sup>er</sup> trimestre 2018» correspond à l'évolution en pourcentage entre les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

## 3- LA FRÉQUENTATION DES JEUNES EN PLEIN BOOM

La nouvelle gamme tarifaire, qui permet à tout jeune âgé de moins de 26 ans, de voyager à demi-tarif sur le territoire bourguignon franc-comtois, a pleinement profité à cette cible, conduisant à une hausse de plus de 45 % du trafic et de plus de 15 % des recettes.

Le tarif régional enfants, très attractif (2 €), entraîne une forte hausse dès les premiers mois de son lancement, et continue de séduire sur le premier trimestre 2018, avec une moyenne de 6 400 ventes mensuelles pour 2 400 sur la même période de 2017.

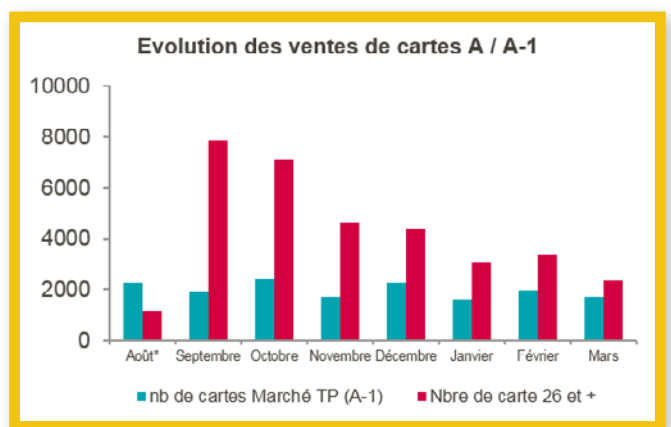
	recettes	trafic
Évo à fin mai 2017	2,6%	2,3%
Évo dernier quad 2017	15,5%	43,6%
Évo 1er trimestre 2018	17,5%	48,3%





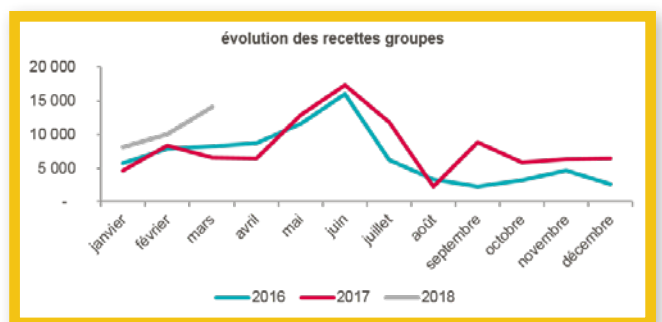
#### 4- LA CROISSANCE DE LA CARTE 26+

Les ventes de cartes 26 ans et plus, semblent atteindre sur les 3 premiers mois de l'année leur « vitesse de croisière ». À fin mars 2018, les ventes de cartes en cumul depuis le lancement de la gamme ont plus que doublé et se portent à 33 928 (en hausse de 112 % par rapport à la même période avec l'ancienne gamme). Au 15 septembre, plus de **42 000 cartes** ont été achetées.



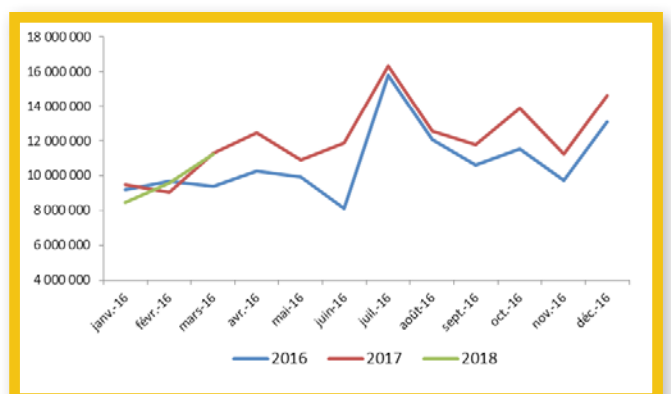
#### 5- SUCCÈS SUR LES MARCHÉS « GROUPE »

Avec la mise en œuvre de la nouvelle gamme tarifaire, sur la fin de l'année 2017, nous avons pu observer un léger regain des recettes « groupes ». Le premier trimestre voit cette progression se confirmer avec, de septembre 2017 à mars 2018, une augmentation de +86 % par rapport à la période équivalente précédente.



#### 6- APRÈS UNE HAUSSE LORS DU LANCEMENT, LÉGÈRE BAISSÉ DU MARCHÉ « PLEIN TARIF »

La hausse du trafic constatée au dernier quadrimestre 2017 après la mise en place de la nouvelle gamme tarifaire ne se confirme pas au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 où le trafic baisse de 1,7 %. Quant aux recettes, dont la croissance s'est ralentie en fin d'année 2017, elles sont en baisse de -12,2 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.



# PALIER PAR PALIER, LES ÉVOLUTIONS

## LA GAMME TARIFAIRE COMPORTE 7 PALIERS SELON LES DISTANCES PARCOURUES

Paliers de distance	0 à 35km	36 à 70 km	71 à 100 km	101 à 135 km	136 à 165 km	166 à 200 km	+ de 200 km
	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Palier 5	Palier 6	Palier 7

## HAUSSES ET BAISSSES SONT DIFFÉRENTES SELON LES PALIERS

Tous les paliers, à l'exception du palier 6, ont progressé en trafic, seuls deux paliers ont progressé en recettes (3 et 7).

**Les paliers 1 (0 à 35 km) et 2 (36 à 70 km)** sont stables en recettes et en croissance de respectivement 21,9 % et 17 % en trafic.

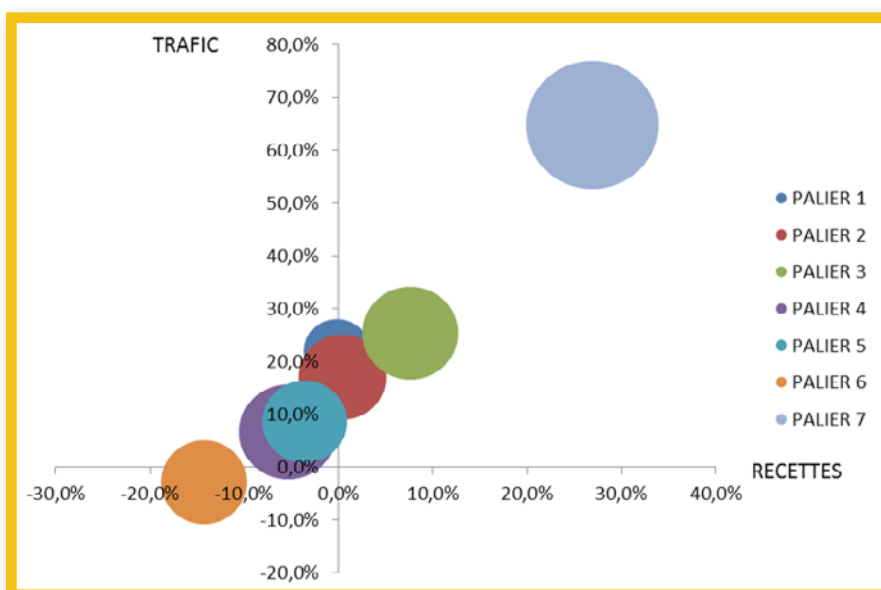
**Le palier 3 (71 à 100 km)** est en croissance, mais plus modestement que le palier 7 (+ de 200 km).

**Les paliers 4 (101 à 135 km) et 5 (136 à 165 km)** baissent en recettes de -5,4 % et -3,6 % et sont en hausse de 6,7 % et 8,6 % en trafic.

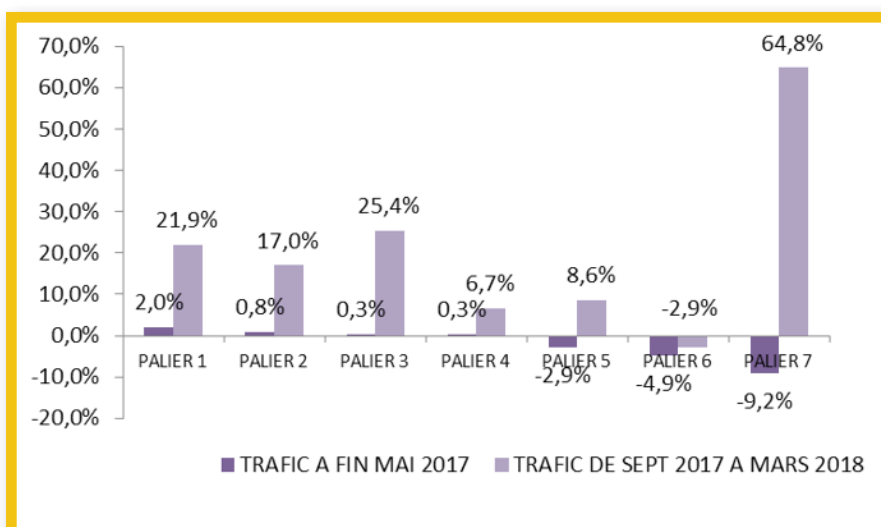
**Le palier 6 (166 à 200 km)** est le seul en baisse aussi bien en recettes (-14,3 %) qu'en trafic (-2,9 %).

**Le palier 7 (+ de 200 km)** a largement bénéficié de la nouvelle gamme avec des hausses spectaculaires de +26,9 % en recettes et 64,8 % en trafic en cumul sur 7 mois.

À noter que ce palier pèse, au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 27 % des recettes et 34 % du trafic contre 23 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017 en recettes et 26 % en trafic. L'origine destination (OD) Paris-Bercy/Dijon a largement profité de la nouvelle gamme tarifaire.



La taille de la pastille symbolise le poids du nombre de voyageurs par palier.



# LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA DISTRIBUTION

## POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

### 1- De nouveaux trains mis en service sur des parcours

L'augmentation du nombre de trains sur certaines destinations permet de mieux répondre aux attentes et ainsi d'augmenter sensiblement le trafic.

### 2- Livraison progressive de nouveau matériel

### 3- Des exigences pour une régularité en progression

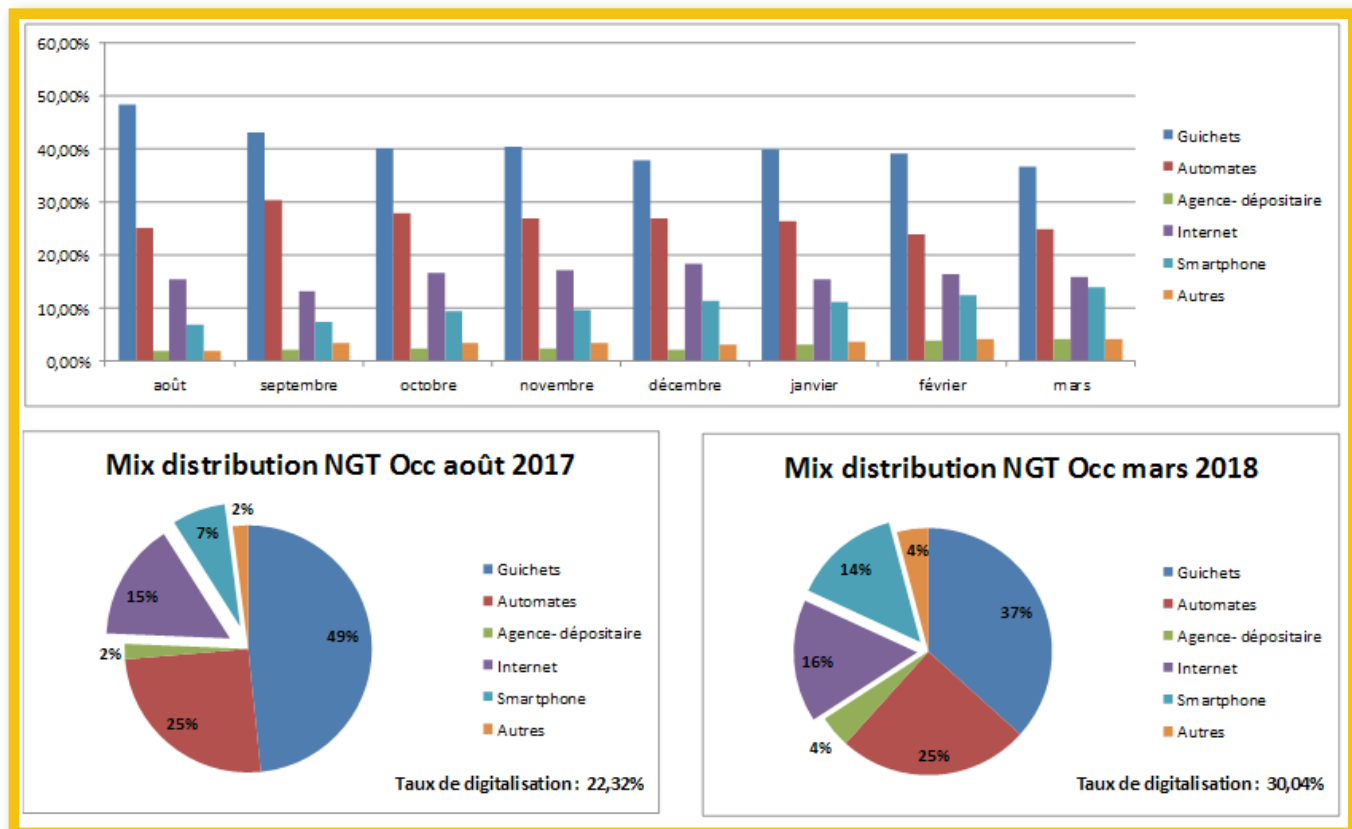
### 4- Des investissements sur le réseau

### 5- La lutte contre la fraude

### Des modalités d'achat qui évoluent

Entre les mois d'août 2017 et de mars 2018, le taux de digitalisation (internet et applications) des ventes des produits de la nouvelle gamme a augmenté de 7,7 points.

Ces écarts sont à mesurer avec prudence du fait d'une structure de la clientèle différente entre les mois d'été et de printemps. Néanmoins, on constate un recul significatif du canal « guichet » (-12 points) au profit des smartphones (+7), agences (+2), Internet (+1).



## LES CHIFFRES CLEFS

Le nombre de circulations quotidiennes de trains régionaux: **530**

Le nombre de lignes ferroviaires: **17**

Le nombre de gares: **200**

Le nombre de voyageurs quotidiens: **60 000**

## EN RÉSUMÉ

- Depuis le lancement le 29 août 2017 de la nouvelle gamme tarifaire des TER Bourgogne-Franche-Comté, la fréquentation a connu une hausse significative (chiffres au 31 mars 2018 avant les mouvements sociaux d'avril à juin 2018).
- Ces bons résultats valident les efforts financiers consentis par la Région qui ont permis de rendre le train plus accessible.
- Ce succès s'est particulièrement fait sentir chez les jeunes de moins de 26 ans qui ont apprécié la simplification et la lisibilité du nouveau tarif avec une réduction de 50 %, entraînant une hausse du trafic des jeunes jamais démentie depuis septembre 2017.
- La mise en place de la nouvelle carte 26 ans et plus à 20 euros, permettant des réductions jusqu'à 60 %, a connu un véritable succès avec près de 42 000 cartes vendues.
- Certaines origines destinations ont connu de véritables envolées en termes de fréquentation.
- La Région espère fidéliser et reconquérir les voyageurs qui ont été dans l'impossibilité de prendre le train en raison des mouvements sociaux:
  - La livraison de nouveaux matériels et les investissements sur le réseau seront poursuivis.
  - L'exigence d'une qualité de service, particulièrement en matière de régularité, reste une priorité.



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

**Marie SOUVERBIE**

marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr  
Tél. 03 80 44 34 66

**Hélène WOKOWSKI-PIERRE**

helene.wokowski@bourgognefranche.comte.fr  
Tél. 03 81 61 61 08

[www.bourgognefranche.comte.fr](http://www.bourgognefranche.comte.fr)

Retrouvez-nous sur 